académie Caen

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Projet académique 2016

Rappel méthodologique

De février à avril 2015, un questionnaire en ligne a été soumis à l'ensemble des personnels de l'académie. Plus de 455 contributions, individuelles ou collectives, ont été exploitées et synthétisées afin d'être présentées lors de la réunion de rentrée d'août 2015.

Le travail s'est poursuivi par l'organisation, début janvier 2016, de 20 ateliers, animés par des personnels d'encadrement, autour des trois axes et des thématiques issues de l'exploitation du questionnaire.

Le 30 mars 2016, trois groupes de travail ont analysé les propositions des ateliers, afin de rédiger la trame soumise ci-dessous, qui sera enrichie d'ici septembre par des propositions concrètes.

Le projet ainsi élaboré ne sera pas daté, de façon à être évolutif.

Trame du projet académique

Axe 1 – Parcours

Problématique d'ensemble :
- Elever le niveau de qualification de tous en favorisant la montée en compétences de chacun.
- Mettre en place les conditions d'une personnalisation des parcours.

1.1 Rendre l'élève acteur et auteur de son parcours : le projet de l'élève

- Associer l'élève à la construction de son parcours
- Permettre à l'élève de percevoir la cohérence de son parcours
  - Auto-évaluation
  - Traces (mobilisation des outils numériques : ENT, Folios…)
- S'appuyer sur les 4 parcours éducatifs : Avenir, PEAC, Citoyen, Santé

1.2 Prendre en charge collectivement le parcours de l'élève par la mise en synergie des compétences : le projet de formation de l'élève partagé par les différents acteurs de la communauté éducative

- Faire du projet de classe, de cycle, d'école, d'établissement et de réseau un outil opérationnel partagé par tous les acteurs et déclinable au cœur des pratiques quotidiennes
- Accompagner le parcours de l'élève en inter-degrés et inter-cycles
- Développer l'accès à l'enseignement supérieur en s'appuyant sur la mise en œuvre du continuum -3/+3
- Favoriser le travail inter-catégoriel pour construire une culture professionnelle commune de prise en compte du jeune dans sa globalité

1.3 Personnaliser pour faire monter chaque élève en compétences et sécuriser son parcours

- Construire une culture du diagnostic pour mieux connaître l'élève

- Prendre en compte les besoins spécifiques de l'élève
- Prévenir les ruptures dans le parcours de l'élève

Axe 2 – Pratiques pédagogiques et éducatives

Problématique d'ensemble :
Poursuivre l'évolution des pratiques pédagogiques.
Conforter la transmission des valeurs de la République.
Inscrire ces missions de l'école dans l'environnement du XXIe s. où la construction des savoirs, l'accessibilité et la diffusion des informations sont interrogés par le numérique et les croisements entre disciplines.

2.1 Evaluer pour faire apprendre

- Développer l'évaluation comme outil de repérage des besoins des élèves au service des apprentissages
- Concevoir l'évaluation comme un acte de valorisation des progrès et des acquis des élèves
- Faire de l'évaluation une véritable compétence professionnelle partagée

2.2 Renforcer la cohérence de l'action pédagogique et éducative

- En construisant une complémentarité explicite entre pratiques éducatives et pédagogiques au service d'un projet global de formation de l'élève
- Ancrer l'interdisciplinarité au cœur des pratiques de classe
- Mutualiser les pratiques

2.3 S'appuyer sur la diversité pour faire progresser les élèves

- Différencier
- Développer la pédagogie de la coopération et les pratiques collaboratives (en lien avec le climat scolaire)
- Déployer une pédagogie de l'explicitation

2.4 Développer les usages du numérique

- Faire du numérique un objet d'apprentissage et d'éducation pour développer des usages responsables et éclairés
- Mobiliser les outils numériques pour piloter les apprentissages et suivre les progrès des élèves
- S'appuyer sur le déploiement de l'ENT académique

Axe 3 – Ouverture de l'école

Problématique générale :
Mettre en œuvre la co-éducation avec les familles.
Conforter les partenariats pour renforcer la complémentarité des acteurs.
Développer pour tous l'ouverture culturelle et internationale.

3.1 Mettre en œuvre la co-éducation avec les familles

- Rendre plus lisibles les attentes et le fonctionnement de l'École
- Accueillir les familles dans l'École
- Associer les familles à l'orientation et au parcours de l'élève

3.2 Identifier et valoriser la contribution des partenaires de l'école à la construction des apprentissages

- Monde économique et professionnel : réseaux, stages, PFMP
- Citoyenneté
- Ouverture culturelle
- Réseaux de santé

3.3 Conforter l'ouverture internationale

- Développer les compétences linguistiques et culturelles en LVE
- Favoriser l'enseignement de disciplines non linguistiques en langue étrangère
- Développer les projets internationaux en s'appuyant sur les outils numériques de communication à distance

EMPLOIS DES PERSONNELS ATSS EN EPLE

PROGRAMME SECOND DEGRE – BOP 141

a) Les redéploiements

Des mesures de rééquilibrage des emplois d'administrateur, liée notamment aux variations des charges de chacun des établissements, sont proposées :

Etablissement	Mesure en ETP
Lycée Arcisse de Caumont à Bayeux (0141274J)	-1 ADMI
Lycée Curie-Corot de Saint-Lô (0501219D)	+1 ADMI

Lycée Arcisse de Caumont à Bayeux :
Retrait de l'adjonction du GIP-FCIP de l'académie de Caen du groupement comptable.
Montant des produits nets : 6,18 M€

Lycée Curie-Corot de Saint-Lô :
Cet établissement est issu de la fusion de 3 établissements à la rentrée 2015 : lycée Curie, LP Curie et LP Corot.
Il est l'établissement support du GRETA de la Manche, issu de la fusion du GRETA du Cotentin et du GRETA des Estuaires depuis le 1er septembre 2014. Il est également depuis le 1er janvier 2016, l'établissement support du CFA académique issu de la fusion des 3 CFA départementaux.
Montant des produits nets : 13 ,80 M€